



SAISON 2025 / 2026



MARDI 13 JANVIER 2026

N°21



LES FINALES DE NOS COUPES DE LA LOIRE FUTSAL 2026



Dimanche 11 janvier : dans la magnifique salle du Pôle Festif et Sportif de ST JEAN BONNEFONDS, viennent de se dérouler les finales des Coupes de la Loire FUTSAL organisées par le District.

Les résultats.

U15 Garçons : L'Etrat La Tour 6 - Andrézieux Bouthéon 0.

U18 Garçons : Roannais Foot (42) 10 - Rive de Gier 4.

U15 Féminines : A.S.S.E. 5 - Andrézieux Bouthéon 2.

U18 Féminines : A.S.S.E. 13 - Andrézieux Bouthéon 2.

Séniors Féminines : Firminy 9 - St Etienne Métropole Futsal 3



L'équipe U18 de Roannais Foot 42.



L'équipe U15 F. de l'ASSE.



Les arbitres de la finale U18 G. avec Stéphane Basson.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

FINALES « FUTSAL »

Les finales « Futsal » se sont déroulées dimanche 11 janvier à St Jean Bonnefonds

U15 G

Andrézieux Bouthéon / L'Etrat La Tour ➔ 0 - 6

U18 G

Roannais Foot 42 / Rive de Gier ➔ 10 - 4

U15 F

ASSE / Andrézieux Bouthéon ➔ 5 - 2

U18 F

ASSE / Andrézieux Bouthéon ➔ 13 - 2

Séniors F

St Etienne Métropole Futsal / Firminy ➔ 3 - 9

Le District de la Loire de Football remercie la municipalité de St Jean Bonnefonds pour le prêt de ses installations, ainsi que le club pour son implication

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

Asse - Monaco : l'équipe de l'Asse s'est faite éliminer de la Coupe Gambardella « Crédit Agricole » par l'équipe de Monaco sur le score de 1 but à 4

Félicitations à l'équipe de l'Asse pour son parcours dans la compétition

COUPE DE FRANCE FEMININES

Asse / Olympique Lyonnais : l'équipe de l'Asse s'est faite éliminer de la compétition par l'équipe de l'Olympique Lyonnais sur le score de 0 but à 6

Félicitations à l'équipe de l'Asse pour son parcours dans la compétition

TIRAGE DES COUPES LAURAFOOT

Le tirage au sort des prochains tours des Coupes LAuRAFoot Seniors Masculins (32èmes) et Séniors Féminines (16èmes) aura lieu le jeudi 15 janvier, à partir de 18h, à l'Établissement de la LAuRAFoot de Cournon d'Auvergne (63), et sera à suivre en direct sur notre chaîne « YouTube ».

Les représentants des clubs qualifiés dans chacune des deux compétitions sont cordialement invités à participer au tirage au sort.



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

ARRETES RECUS

BALBIGNY – BRIENNON - BUSSIERES – CEZAY - CHAMBOST LONGESSAIGNE – CHAMPDIEU – CHAMPOLY – CHERIER – COMMELLE – COURS – CREMEAUX - LA PACAUDIERE - LE COTEAU - LES SALLES – MABLY - MARCILLY LE CHATEL – NERVIEUX – NEULISE – NOIRETABLE – OUCHES – PANISSIERES – PARIGNY – PERREUX – POMMIERS - POUILLY LES FEURS – REGNY – RENAISSON – RIORGES – ROANNE - ROZIER EN DONZY - SAIL LES BAINS - ST ALBAN LES EAUX - ST ANDRE D APCHON - ST CYR DE FAVIERES - ST CYR LES VIGNES - ST GERMAIN LAVAL - ST GERMAIN LESPINASSE - ST HAON LE VIEUX - ST JUST EN CHEVALET - ST JUST LA PENDUE - ST LAURENT LA CONCHE - ST MARTIN D ESTREAUX - ST MARTIN LA SAUVETE - ST ROMAIN LA MOTTE - ST SYMPHORIEN DE LAY - VETRE SUR ARZON – VILLEREST - VILLERS

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

La prochaine rencontre :

- vendredi 30 janvier à 20h : Chorale – La Rochelle



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142, 145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

TRESORERIE

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie (solde au 30 novembre 2025) du relevé n° 2, exigible le 15/12/25. Ces clubs se verront retirer une première fois 4 (quatre) points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau, en vertu de l'article 47 du règlement financier, dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 15 janvier 2026. »

545881----

ROANNE PARC

552126----

URFE

582645----

SE. TARANTAIZE BEAUBRUN

AVIS AUX CLUBS

- Date limite pour les inscriptions 2^{ème} phase - catégories **U6 A U11 ET U13F A U15F : JEUDI 15 JANVIER 2026**

Inscriptions uniquement par mail directement à la commission concernée

- Les inscriptions pour la catégorie **U13** sont clôturées depuis le **JEUDI 8 JANVIER 2026**, en raison du début de la 2^{ème} phase prévue le 31/01/26

A L'ATTENTION DES ARBITRES/DIRIGEANTS/ACCOMPAGNATEURS D'EQUIPES

L'ensemble des commissions du DLF constate depuis le début de saison de nombreuses erreurs lors des signatures et de la validation de la FMI par les arbitres et/ou les dirigeants responsables.

- Carton(s) jaune(s) et/ou rouge(s) non attribué(s) au(x) bon(s) joueur(s),
- Résultat de la rencontre inversé,

- Absence de renseignement concernant la participation des remplaçants à la rencontre,
- Absence de délégués titulaires d'une licence 2025 – 2026.

Le Pôle Réglementaire doit chaque semaine contacter les arbitres et les clubs pour modifier les erreurs commises avant la validation de la FMI.

**NOUS DEMANDONS A CHAQUE INTERVENANT (ARBITRE, CAPITAINE ET DIRIGEANTS)
DE BIEN VÉRIFIER CHAQUE MODULE DE LA FMI AVANT LA CLÔTURE ET L'ENVOI DE CELLE-CI.**

Nous rappelons que l'envoi de la FMI et/ou l'envoi par scann de la Feuille de Match Papier doit être effectué avant le dimanche 20 h (Amende de 20 €).

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°250 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U17 D2 Poule A (J7)

Affaire n°251 – Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe de la Loire (16^{ème} de finale)

DÉCISION

N°250 : rencontre n°54536437 du 10/01/26 – championnat U17 D2 Poule A J7 : FIRMINY 1– GENILAC 1

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à GENILAC, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FIRMINY**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°251 : rencontre n°55248455 du 11/01/26 – Coupe de la Loire Seniors 16^{ème} de finale : FIRMINY 1 – CRÉMEAUX 1

Match perdu par forfait à CRÉMEAUX, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FIRMINY**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

AMENDES

Amende pour forfait simple

539657 GENILAC (U17 D2 Poule A J7)	30 €
504513 CRÉMEAUX (16 ^{èmes} de finale)	100 €

=====

RÉCEPTION DOSSIER

- Affaire n°49 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U13 D1 Poule C

563840 ST GALMIER CHAMBŒUF 1 – 500225 AS. ST ETIENNE 2

Match n°54848784 du 13/12/25

Suite au rapport circonstancié, envoyé à la CDR du DLF, de Mme. Luna MERCADER, licence n°2548310477, arbitre de la rencontre citée ci-dessus, et de l'observatrice principale, Mme. Eloïse PIVOT, licence n° 2547387335, expliquant que :

« Les cages du terrain Benoît ROLLES 1 n'étaient pas conformes, car elles n'étaient pas équipées de filets » (**Article 38.4.2.2 - Les filets des RS du DLF**).

« J'ai donc décidé, en accord avec mon observatrice principale, de ne pas faire jouer la rencontre et j'ai donc informé les 2 équipes présentes. J'ai fait signer la tablette aux dirigeants concernés qui indiquait bien que la rencontre était **NON JOUÉE** ».

« J'ai cependant constaté qu'un résultat (2 – 1) avait été envoyé au District, comme si le match avait effectivement eu lieu ».

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF décide :

Rappel à l'ordre aux deux équipes, avant sanction

Résultat de la rencontre : 0 – 0

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

- Affaire n°50 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D1

549920 HAUT PILAT 1 – 509599 FEURS 1

Match n°54524898 du 03/01/26

Réserve d'avant-match du club HAUT PILAT :

« La licence du joueur de FEURS, JOANIN Timéo, licence n° 2547614285, est non valide sur « FOOTCLUBS » le 03/01/26 »

Confirmé par mail le 03/01/26

« Je soussigné Mr Olivier FOUVET, dirigeant responsable lors de la rencontre en retard n°54524898, opposant ce samedi 3 janvier Haut Pilat Interfoot à US Feurs pour le compte de la 6^{ème} journée de championnat U17 D1, confirme sa réserve d'avant-match, à savoir la non qualification d'un joueur adverse, M. JOANIN Timéo, licence n°2547614285, au poste de gardien de but, et non valide ce jour (photo à l'appui prise sur « Footclubs » avant le début de la rencontre)

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club **HAUT PILAT**, formulée par courriel le 27/01/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la CDR du DLF confirme que le joueur **JOANIN Timéo**, licence n°2547614285, était qualifié pour participer à la rencontre (Art 89 des RG de la FFF). La licence a été enregistrée le **23 décembre 2025**, le délai de qualification de **4 jours francs** a été respecté (**28/12/2025**), mais seulement validée le **5 janvier 2026**, en raison de la fermeture des services administratifs de la ligue **LAuRAFoot** durant les fêtes de fin d'année.

Par ce motif, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué, selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés à **HAUT PILAT**, soit **40 €**.

Total de l'amende pour **HAUT PILAT** : **40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

- Affaire n°51 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D1

549920 HAUT PILAT 1 – 509599 FEURS 1

Match n°54524898 du 03/01/26

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match cité ci-dessus de plus de 4 joueurs mutés.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification de la feuille de match « papier », la Commission des Règlements constate que les joueurs suivants :

- **JOANIN Timéo**, licence U16 n° 2547614285 (mutation hors-période en date du 23/12/25)
- **DUCREUX Mattéo**, licence U17 n°2547392749 (mutation normale en date du 01/07/25)
- **KONATE Ali**, licence U17 n° 9604989235 (mutation normale en date du 04/07/25)
- **DIALLO Boubakar**, licence U17 n° 9604989199 (mutation normale en date du 04/07/25)
- **CARPINTEIRO Ilan**, licence U17 n° 2547798817 (mutation normale en date du 07/07/25)

Considérant que le club **FEURS** a inscrit sur la feuille de match « papier », 5 (*cinq*) joueurs avec cachet « mutation », dont 1 (*un*) hors-période, au lieu de 4 (*quatre*) joueurs mutés réglementaires.

Considérant qu'il ressort de l'article 160.1.c des Règlements Généraux de la F.F.F. que : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 (*quatre*), dont 1 (*un*) maximum ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

En conséquence la Commission des Règlements du DLF décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point, au club **FEURS**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le gain du match est accordé au club **HAUT PILAT**, sur le score de 3 - 0

Les frais de dossier sont imputés à **FEURS**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club **FEURS** : 60 + 22 + 40 = **122 €** (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

- Affaire n°52 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D1

548715 LOIRE SORNIN 1 – 500153 RIVE DE GIER 2

Match n°53960517 du 08/12/25

Réclamation d'après-match du club LOIRE SORNIN.

Bonjour,

En tant que président du club de Loire Sornin, je viens par ce mail confirmer la réclamation déposée lors de la rencontre N°53960517, U15 D1. « Je dépose une réclamation concernant l'ensemble des joueurs de Rive de Gier ayant participé à la rencontre, le nombre de mutations autorisées (4) dont le nombre de mutations hors période autorisées (1) n'ayant pas été respecté ».

« Aussi, cette réclamation a été posée au moment du match par le responsable de l'équipe. Néanmoins, la jeune arbitre, visiblement exposée pour la première fois à cette situation, n'a pas su comment s'y prendre et n'a pas donné accès à la tablette au dirigeant. Elle lui a présenté une feuille papier utilisée auparavant pour les réserves techniques, et non pour les réclamations ».

Nous sommes donc nécessairement confrontés à un problème de forme dont nous ne sommes pas responsables.

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF a pris connaissance de la réserve d'après-match du club **LOIRE SORNIN**, formulée par courriel le 07/12/2025, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification la Commission des Règlements du DLF confirme que l'ensemble des joueurs de RIVE DE GIER était qualifié pour participer à la rencontre (Art 160.1.c des RG de la FFF).

Par ce motif, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée et dit que le match doit être homologué, selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés à **LOIRE SORNIN**, soit **40 €**.

Total de l'amende pour **LOIRE SORNIN** : **40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation

- Affaire n°53 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D1

521798 FC. ETIENNE 1 – 504383 SE. OLYMPIQUE

Match n°54524918 du 10/01/26

Match arrêté à la 6^{ème} minute par **M. DEMIR Arda**, licence n° 9602595087, arbitre de la rencontre, suite aux intempéries.

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF décide : match à rejouer

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 29/12/2025. Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIER

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°18** – Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule B

DECISION

N°18 – Rencontre n°54038670 du 11 janvier 2026 : Seniors D3 Poule B : FILERIN 1 – ST MARTIN LA SAUVETE 1

Match perdu par forfait à ST MARTIN LA SAUVETE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FILERIN 1**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

Amende pour forfait simple :

519879 – ST MARTIN LA SAUVETE : 50 €

MATCH ARRETE

- **Affaire n°202** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D2 Poule B

N°549919 RHINS TRAMBOUZE 1 contre N°582723 NORD ROANNAIS 1

Match n°54535839 du 10/01/26

Match arrêté par l'arbitre officiel, M. MATHIEU Evan, à la 42^{ème} minute, pour cause de terrain impraticable.

DECISION

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match à rejouer.

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour reprogrammation.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match « papier » afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match « papier » vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.
Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

COURRIER RECU

St Just St Rambert : demande de délégué

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

- A dater du samedi 22 novembre, tous les clubs, ci-dessous, ne **sont plus autorisés à jouer le samedi soir** et devront se mettre en conformité avec l'éclairage de leur complexe sportif. Tous les matchs de ces clubs seront programmés le dimanche à l'heure officielle :

Cellieu (D1) - Toranche (D2B)

COURRIERS RECUS

St Anthême : arrêté municipal pour le 10 janvier.

Verrières : arrêté municipal pour le 10 janvier.

Lignon Couzan : arrêté municipal pour le 10 janvier.

Haut Forez : arrêté municipal pour le 10 janvier.

Roannais Foot 42 : changement de terrain en Coupe de la Loire pour le 10 janvier.

Dervaux : changement de terrain en Coupe de la Loire pour le 11 janvier.

Nord Roannais : changement de terrain en Coupe de la Loire pour le 11 janvier.

Crémeaux : déclare forfait en Coupe de la Loire pour le 11 janvier : transmis aux Règlements.

Abh : changement de jour de match pour la D5 Poule D.

St Chamond Feu Vert : changement de jour de match pour la D5 Poule E.

Mairie de La Ricamarie : arrêté municipal des stades de Caintin jusqu'à nouvel ordre.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne les rencontres du 11 janvier : voir ci-dessous.

Essor : concerne la rencontre du 11 janvier en D5 Poule B.

Filerin : concerne les rencontres du 11 janvier.

Cordelle : concerne la rencontre du 11 janvier.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

Article 3 UTILISATION FMI

LA FMI DOIT ETRE TRANSMISE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE DIMANCHE 20h, sous peine d'une amende administrative de 20 €. Nous constatons une utilisation encore trop importante de la traditionnelle feuille de match « papier », en lieu et place de l'utilisation de la tablette FMI.

Les utilisateurs disent rencontrer encore et toujours des "problèmes" de connexion et de transmission des résultats. Rappel : tous les envois « papiers » sont contrôlés très attentivement par les commissions compétentes. Un contrôle de connexion de chaque équipe est également effectué, afin de savoir si les clubs ont effectué toutes les opérations initiales. Si un problème « insoluble » empêche la connexion et/ou la transmission de la FMI, alors le dirigeant utilise une feuille de match traditionnelle.

▪ A l'issue de la rencontre, les deux responsables d'équipe prennent une photo de la feuille de match

▪ Ils informent, par mail (boîte officielle 000000@laurafoot.net), la commission concernée, du problème rencontré. **SURTOUT NE PAS RECOPIER UNE FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE SUR UNE FEUILLE DE MATCH « PAPIER » EN L'ABSENCE DE L'ADVERSAIRE ET DE L'OFFICIEL (ARBITRE).**

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, la **rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°54036493 du 23/11/25, **Perreux 1 – Nord Roannais 1**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**.

Le match n°54034761 du **dimanche 1^{er} février, Bellegarde en Forez 1 – Crémeaux 1**, se jouera à **15h**, sur le **stade de Bellegarde en Forez**.

D3 Poule B

Le match n°54038671 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 1 – Ouches 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038685 du **dimanche 1^{er} février, Loire Sornin 2 – Ouches 1**, se jouera à **15h**, à **St Nizier sous Charlieu**.

Le match n°54038687 du **dimanche 8 février, Ouches 1 – Commelle Vernay 1**, devient **Commelle Vernay 1 – Ouches 1** et se jouera à **15h**.

Le match n°54035153 du 23/11/25, **St Germain Laval 1 – Chausseterre Les Salles 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54036942 du **dimanche 22 février, Loire Sornin 2 – Noirétable 1**, se jouera à **15h**, à **St Nizier sous Charlieu**.

D4 Poule A

Le match n°54038761 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 2 – Toranche 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

Le match n°54038762 du 23/11/25, **Val d'Aix 1 – Cezay 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038764 du 23/11/25, **St Germain Laval 2 – Crémeaux 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

D4 Poule B

Le match n°54101409 du 23/11/25, **Mably 1 – Riorges 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54101296 du 23/11/25, **Briennon 1 – Villerest 1**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54035774 du 23/11/25, **Bussières 2 – Nord Roannais 2**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54101410 du 23/11/25, **Villers 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

D4 Poule C

Le match n°54039186 du 23/11/25, **Régny 1 – St Symphorien de Lay 1**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

D5 Poule A

Le match n°54036204 du 23/11/25, **Le Coteau 3 – Parigny St Cyr 2**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30, au stade Bécot**.

Le match n°54036206 du 23/11/25, **Cordelle 2 – Rhins Trambouze 3**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30 (cause Coupe de la Loire)**.

Le match n°54101338 du 23/11/25, **Goal Foot 3 – Briennon 2**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 12h30**.

D5 Poule B

Le match n°54036397 du 07/12/25, **St Martin la Sauveté 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**.

Le match n°54044510 du 30/11/25, **Val d'Aix 2 – St Martin la Sauveté 3**, se jouera le **dimanche 25 janvier, à 14h30**.

Le match n°54036384 du 23/11/25, **Chausseterre Les Salles 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54036382 du 23/11/25, **Avenir Côte 3 – St Germain Laval 3**, se jouera le **dimanche 15 février, à 15h**.

Le match n°54044508 du 23/11/25, **Val d'Aix 2 – Villerest 2**, se jouera le **dimanche 15 février, à 13h**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COUPE VALEYRE/LEGER

16^{ème} de finale, le dimanche 18 janvier, à 14h30

Mably 1 – Ouches 1
Goal Foot 2 – Rhins Trambouze 2
Montagny 1 – Roannais Foot 42 (2)
Avenir Côte 2 – Loire Sornin 2
Villers 1 – Forez Roannais 2
St Germain Laval 2 – Le Coteau 2
Bussièrès 2 – St Denis de Cabanne 2
Roanne Portugais 2 – Perreux 2

COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5

Les clubs intéressés pour l'organisation des ½ finales et des finales des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, sont priés d'envoyer leur candidature (suivant le cahier des charges), avant le 31 janvier 2026.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4

Tour de cadrage, le dimanche 25 janvier, à 14h30

Nord Roannais 1 – St Symphorien de Lay 1
Commelle Vernay 1 – Villers 1
Goal Foot 2 – Le Coteau 2
St Alban les Eaux 1 – Coutouvre 1
Bussièrès 1 – Noirétable 1

COUPE « INTERSPORT » D5

Tour de cadrage, le dimanche 25 janvier, à 14h30

Avenir Côte 3 – Villerest 2
Le Coteau 3 – Parigny St Cyr 2



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

DIMANCHE 17 JANVIER

- CHAMPIONNAT U17 D1, à 15h30

RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL contre **ST JUST ST RAMBERT**

Délégué à la charge de St Just St Rambert : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 24 JANVIER

- CHAMPIONNAT U18 D3 Poule A, à 15h30

GRAND CROIX LORETTE contre **ST CHRISTO MARCENOD**

Délégué avec GO-PRO, à la charge de la Commission de Prévention : **M. Patrick GADEYNE**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Veauce : problème FMI match U15 D2 du 11/01. Engagement 2 équipes supplémentaires en U7 2^{ème} phase.
Haut Forez : feuille de match U15 du 04/01.
Sud Forez Luricquois : engagement U13 2^{ème} phase. Match non joué U15 D1 suite à arrêté municipal.
St Joseph St Martin : vœux nouvelle année 2026. Souhaits catégorie U11 2^{ème} phase. Engagement U9 2^{ème} phase.
Roannais Foot 42 : accord inversion match Coupe Loire U15 du 18/01.
Forez Donzy : match U18 Coupe Loire n'apparaissant pas dans « footclubs ». Engagement U11 2^{ème} phase.
Suc Terrenoire : engagement Foot Animation 2^{ème} phase. Souhaits U11 et U13 2^{ème} phase.
Avenir Côte : arrêtés municipaux, match U15 non joué
Cours : demande inversion match Coupe Loire U15 du 18/01.
Génillac : forfait match U17 D2 du 10/01.
Goal Foot : arrêté municipal 10 et 11/01.
Jonzieux : arrêté municipal des 10 et 11/01.
Feurs : arrêté municipal du 9 au 11/01, match U15 D2 non joué.
Astrée : arrêté municipal, match non joué U15 D3 du 11/01
Andrézieux Bouthéon : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
St Jean Bonnefonds : accord report match U17 D2 du 10/01. Souhaits U13 2^{ème} phase. Vœux nouvelle année 2026.
Se. La Métare : vœux nouvelle année 2026. Engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Monts du Forez : club inscrit 2 fois pour la Coupe Pitch. Engagement U7 et U13 2^{ème} phase.
Pays de Coise : souhaits catégorie U13 et engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
St Marcellin en Forez : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Bonson St Cyprien : engagement U9 2^{ème} phase.
Loire Forez : arrêtés municipaux, match U18 D1 non joué du 10/01. Engagement U13 2^{ème} phase.
Haut Pilat : arrêté municipal, match U15 non joué le 10/01. Accord report match U15 D1. Souhaits U13 2^{ème} phase.
St Paul en Jarez : engagement U13 2^{ème} phase.
Roche St Genest : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Abh : demande changement horaire match U18 D2 du 24/01. Engagement U13 2^{ème} phase.
Savigneux Montbrison : poule Festival Pitch.
Villars : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Jonzieux : arrêté municipal. Vœux nouvelle année 2026. Engagement 2^{ème} équipe U7 2^{ème} phase.
Cellieu : engagement foot animation 2^{ème} phase.
Usson en Forez : arrêté municipal, match U15 D4 du 11/01 non joué.
Rive de Gier : engagement U13 2^{ème} phase.
Ecotay Moingt : vœux nouvelle année 2026. Engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Val d'Aix : arrêté municipal, match U15 D3 non joué le 11/01. Engagement U7 et U9 2^{ème} phase.
Fc. St Etienne : souhaits U13 2^{ème} phase.
Firminy : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Asa. Chambon Feugerolles : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Loire Sornin : report match U15 D1 au 24/01.
St Chamond : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Bois Noirs : engagement et souhait U13 2^{ème} phase.
Rhins Trambouze : engagement U11 et U13 2^{ème} phase.
Sury le Comtal : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Anzieux : engagement U13 2^{ème} phase.
Sorbiers La Talaudière : rappel impossibilité d'accueil plateaux. Alternance et jumelage 2^{ème} phase. Engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Se. Olympique : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
Bords de Loire : engagement Foot Animation 2^{ème} phase.
St Galmier Chamboeuf : engagement U11 2^{ème} phase.
Se. Asse : engagement U11 et U13 2^{ème} phase.
Olympique du Forez : rectification U7 et U11 2^{ème} phase.
Lignon Couzan : vœux catégorie U7 2^{ème} phase.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.
A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.**

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr

U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr

U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr

U9 : Alain CERUTTI- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr

U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

Les clubs concernés par un report ont tous été avertis par mail du changement.

Vous pouvez consulter le calendrier de ces reports sur « footclubs » ou sur le site.

U17

Les clubs concernés par un report ont tous été avertis par mail du changement.

Vous pouvez consulter le calendrier de ces reports sur « footclubs » ou sur le site.

Coupes

Les demandes d'organisation des finales sont closes. La décision du choix du site se fera lors du Comité de Direction du jeudi 29 janvier.

16^{ème} de finale U18 et U15 ce week-end : vous pouvez consulter le calendrier de ces matchs sur le site.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

U15

Information importante : à la suite d'une erreur sur le calendrier U15D1 et U15D2, concernant les journées 14 et 15.

Journée 14 : dimanche 25 janvier au lieu 18 janvier

Journée 15 : dimanche 1^{er} février au lieu 25 janvier

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

- Match remis le 18 janvier à 10h

U15 D1

Andrézieux Bouthéon 2 – Sorbiers La Talaudière 1

U15 D2

Saint Christo Marcenod 1 - Feurs 2

U15 D4

Sury Le Comtal 2 - Ent.Ssu.Cssa 1

- Match remis le 25 janvier

U15 D1

Loire Sornin 1 - Ent. Semene 1 sera reporté au dimanche 25 janvier, à 10h30 : suite à une erreur de calendrier, Loire Sornin joue en Coupe de la Loire le 17 janvier.

- Match remis le 8 février à 10h

U15 D1

St Just St Rambert 1 – Se. Olympique 1
Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1
Sud Forez Luriecquois 1 - Roannais Foot 42 (2)

U15 D2

Poule A

Se. Côte Chaude 1 - Cellieu 1

Poule B

Avenir Cote 1 - Villars 1
Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2
Goal Foot 1 - Lignon Couzan 1
Feurs 2 - Forez Roannais 1
Anzieux 1 - St Christo Marcenod 1

U15 D3

Ent. Val d'Aix/Créneau1 - Ent. Astrée/Champdieu 1

U15 D4

Ent.Ssu.Cssa 1 - Loire Forez 2

- Match remis le 19 avril à 10h

U15 à 8

Bonson/St Cyprien 1 – Pays de Coise 1

- Match remis en attente Coupe de la Loire

Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

Concernant les reports de match, si oubli, veuillez contacter la responsable

U15 à 8

Le club Se. Olympique inscrit une équipe à 8. Elle commencera le championnat le 1^{er} février 2026 et remplacera l'équipe de Génilac.

Journée 6

Bonson Saint Cyprien – Se. Olympique

INFORMATIONS U13

U13 CRITERIUM

Le District de la Loire doit nommer 7 clubs pour la 2^{ème} phase et le Critérium Régional U13G, selon des critères objectifs (Nb d'équipes U13, niveau de Label, diplôme de l'éducateur U13 1, niveau de la catégorie U15). Ci-dessous la liste des clubs éligibles par ordre alphabétique

Clt	Clubs
1	Andrézieux Bouthéon
2	As. St Etienne
3	St Paul en Jarez
4	Firminy
5	Riorges
6	Sorbiers La Talaudière
7	Feurs
Suppléant	Rive de Gier

INFORMATIONS U9

Les clubs qui souhaitent engager, ou enlever, des équipes pour la seconde phase en U9, peuvent le faire jusqu'au **15 janvier**, uniquement par mail à : jeunesU9@loire.fff.fr

INFORMATIONS U7

Attention, les clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la seconde phase en U6 et U7 peuvent le faire **jusqu'au 15 janvier 2026**, uniquement par mail à jeunesU7@loire.fff.fr

Notez bien que si aucun changement du nombre d'équipes n'est demandé par rapport à la 1^{ère} phase, vos équipes sont automatiquement reconduites.

Rappel : il n'existe qu'un seul niveau de pratique en U7 et les 2 poules U6 sont réservées aux grands débutants.

Equipes supplémentaires engagées au 12/01/26 à 13h :

U6:

St Galmier Chamboeuf 1, Roche St Genest 1

U7 :

St Jean Bonnefonds 2, Saint Marcellin en Forez 3, Chateauneuf 3, Olympique du Forez 1, Bellegarde en Forez 3, As. St Etienne 3, Sorbiers La Talaudière 3, Veauche 3 et 4, St Chamond 4, Jonzieux 2, Se. La Métare 2, Cellieu 2,



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Bois Noirs : souhaits 2^{ème} phase en U13

Commelle Vernay : précision sur plateau U11 : c'est noté et vérifié ; changements d'horaire en U18 D3

Filerin : souhaits 2^{ème} phase Foot Animation ; changement de stade en U15 D3

Forez Roannais : souhaits 2^{ème} phase en U13 ; changement d'horaire en U18 D2 ; changement de stade en U18 D4

Goal Foot : rencontre U18 D2 annulée (arrêtés municipaux)

Loire Sornin : changement d'horaire en U15 D4 ; précision sur stade en U18 D2

Montagnes du Matin : engagement 3^{ème} équipe en U9 secteur roannais ; rencontres annulées en U18 D2 et U15 D4 (arrêtés municipaux)

Nord Roannais/Rhins Trambouze : demande d'inversion en U18 D2

Parigny St Cyr : rencontre annulée en U18 D3 et demande de report au 24 janvier

Rhins Trambouze : engagement équipes 1 U13 et U11 en D1 Loire ; souhaits 2^{ème} phase Foot Animation

Riorges : engagement identique 2^{ème} phase Foot Animation ; changement de terrain en U18 D2

St Denis de Cabanne : engagements 2^{ème} phase en U6, U7 et U9.

Val d'Aix : souhaits 2^{ème} phase en U6 et U9 ; rencontre annulée en U15 D3 (arrêtés municipaux)

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les 8^{ème} de finale auront lieu durant le week-end des 7 et 8 février. Les ¼ de finale sont prévus durant le week-end de Pâques.

Liste des équipes qualifiées

U18

Avenir Côte – Bois Noirs – Commelle Vernay – Essor/Aspn – Filerin – Forez Roannais – Goal Foot – Le Coteau – Loire Sornin – Nord Roannais – Parigny St Cyr – Rhins Trambouze – Riorges – Roanne Portugais – Val d'Aix – Villers/St Denis.

U15

Avenir Côte – Bois Noirs/Durolle – Commelle Vernay – Cours – Essor/Aspn – Filerin/Nord Roannais – Forez Roannais – Goal Foot – Le Coteau – Loire Sornin – Perreux – Rhins Trambouze – Riorges – Roannais Foot 42 – Roanne Portugais – Val d'Aix/Crémeaux.

Le tirage au sort des 8^{ème} de finale, ainsi que l'orientation des ¼ et ½ finales, auront lieu le **jeudi 22 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation**. Les clubs concernés sont invités à y participer.

COUPES DE LA LOIRE

U18

16^{ème} de finale : **samedi 17 janvier à 15h :**

Forez Roannais – Firminy ; **Nord Roannais** – Cellieu ; Fc. St Etienne – **Rhins Trambouze** ; **Commelle Vernay** – Andrézieux Bouthéon ; Haut Pilat – **Roannais Foot 42**.

U15

16^{ème} de finale : **dimanche 18 janvier à 10h :**

Forez Roannais – Feurs ; **Ent. Essor/Aspn** – Filerin ; **Goal Foot** – Andrézieux Bouthéon ; Anzieux – **Loire Sornin** ; Villars – **Riorges** ; **Cours** – **Roannais Foot 42**.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, **la rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Depuis le début de saison, nous avons malheureusement pu constater que de trop nombreux clubs ne respectaient pas la règle concernant le nombre de joueurs mutés possible par équipe.

Vous trouverez ci-dessous le texte officiel en vigueur, **en sachant que des contrôles seront désormais effectués**.

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54534183, **Le Coteau 1 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 17 janvier à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Oscar MICHAELIAN**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54534204, **Anzieux 1 – Loire Sornin 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54534207, **Montagnes du Matin 1 – Avenir Côte 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **terrain synthétique de Chambost Longessaigne**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535418, **Le Coteau 1 – Goal Foot 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535419, **Bois Noirs 1 – Forez Roannais 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535839, **Nord Roannais 1 – Rhins Trambouze 1**, annulée le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184362, **Parigny St Cyr 1 – Le Coteau 2**, annulée le 22/11/25, puis le 20/12/25, puis le 10/01/26, est reprogrammée le **samedi 17 janvier, à 12h30**, sur le **stade de Parigny**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55184527, **Ent. Champdieu/Astrée 2 – Avenir Côte 2**, annulée le 10/01/226, est reprogrammée le **samedi 14 février à 15h30**, sur le **stade de Champdieu**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°55174536, **Perreux 1 – Parigny St Cyr 1**, annulée le 23/11/26, puis le 21/12/26, est reportée au **mercredi 21 janvier à 18h**, sur le **stade de Pradines**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Loukas TILLIER RAFFIN**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184630, **Perreux 1 – Commelle Vernay 1**, arrêtée le 07/12/25 (terrain impraticable), est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**, sur le **stade de Pradines**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Nathan LEVASSEUR**, et son observateur, **Nordine BEZZAH**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184792, **Filerin 1 – Commelle Vernay 1**, annulée le 11/01/26, est reprogrammée le **dimanche 25 janvier à 10h**, sur le **stade de St Germain Lespinnasse**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184703, **Riorges 3 – Le Coteau 2**, initialement prévue le 14/12/25, est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55184812, **Essor 2 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 23/11/25, puis le 21/12/25, puis le 10/01/26, est reprogrammée au **dimanche 15 février à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

U13

POULES 2EME PHASE

En tenant compte, du mieux possible, de vos desiderata et des résultats de la 1^{ère} phase en notre possession, voici la composition des poules que nous vous proposons pour la seconde phase qui débutera le **samedi 31 janvier**

D1A : Avenir Côte 1 – Bois Noirs 1 – Commelle Vernay 1 – Forez Roannais 1 – Loire Sornin 1 – Ouches 1 – Roannais Foot 42 (3) – St Denis de Cabanne 1

D1B : Avenir Côte 2 – Le Coteau 2 – Nord Roannais 1 – Olympique Est Roannais 1 – Rhins Trambouze 2 - Riorges 2 – Val d'Aix 1 – Villerest/Parigny 1

D2A : Avenir Côte 3 – Commelle Vernay 2 – Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 – Montagnes du Matin 2 – Nord Roannais 2 – Perreux 1 – St Denis de Cabanne 2

D2B : Bois Noirs 2 – Cours 1 – Fc. Roanne 1 – Forez Roannais 2 – Goal Foot 2 – Riorges 3 – Villerest/Parigny 2 - Villers 1

D3A : Perreux 2 – Rhins Trambouze 3 – Riorges 4 – Roannais Foot 42 (4)/Mably - Roanne Portugais 1 – Val d'Aix 2 – Villerest/Parigny 3

D3B : Avenir Côte 4 – Forez Roannais 3 – Montagnes du Matin 3 – Ouches 2 – Riorges 5 – Villerest/Parigny 4 – Villers 2

Si vous constatez des oublis ou anomalies, prière de prendre contact le plus rapidement possible avec la Commission des Jeunes.

FESTIVAL PITCH

Le 3^{ème} tour qui servira de phase finale pour le secteur roannais, aura lieu le **samedi 24 janvier à Thizy les Bourgs**, l'organisation étant confiée à Rhins Trambouze.

14h : Forez Roannais – Roannais Foot 42 – St Denis de Cabanne – Val d'Aix

16h : Bois Noirs – Commelle Vernay – Loire Sornin – Rhins Trambouze

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la finale départementale programmée le **samedi 28 mars**.

CHALLENGE PITCH

En guise de matchs de classement, voici les plateaux proposés pour le **samedi 24 janvier à 14h**

- Astrée 1 – Goal Foot 1 - Lignon Couzan 1 – Le Coteau 1
- Avenir Côte 1 – Ouches 1 – Riorges 1 – Roanne Portugais 1
- Cours 1 – Olympique Est Roannais 1 – Perreux 1 – Villers 1
- Fc. Roanne 1 – Montagnes du Matin 1 – Nord Roannais 1 – Villerest/Parigny 1
- Avenir Côte 2 – Goal Foot 2 – Riorges 3
- Avenir Côte 3 - Bois Noirs 2 – Commelle Vernay 2 – Le Coteau 2
- Forez Roannais 2 – Le Coteau 3 – Riorges 2 – St Denis de Cabanne 2
- Montagnes du Matin 2 – Ouches 2 – Perreux 2 – Rhins Trambouze 2
- Avenir Côte 4 – Riorges 4 – Val d'Aix 2 – Villerest/Parigny 2
- Loire Sornin 2 – Rhins Trambouze 3 – Riorges 5 – Villerest/Parigny 4
- Forez Roannais 3 – Montagnes du Matin 3 – Villerest/Parigny 3

Merci d'avance aux clubs qui voudront bien prendre l'organisation d'un ou deux plateaux sur leur site. Ils sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible, par mail officiel, auprès de la Commission des Jeunes.

FOOT ANIMATION

ENGAGEMENTS 2EME PHASE

- **Sauf avis contraire de votre part, toutes les équipes, de U11 à U6, déjà engagées, sont automatiquement inscrites pour la 2ème phase. Vous pouvez engager une équipe supplémentaire.**
- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs desiderata :
 - o Sites sur lesquels les matchs auront lieu
 - o Jumelage ou alternance
 - o Horaires souhaités pour jouer les rencontres
 - o Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission des Jeunes
 - o La date butoir est fixée au **15 janvier 2026**.
- **Ne seront pris en compte que les courriers par mail officiel du club.**



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 Janvier 2026

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16

criterium@loire.fff.fr

Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATION

- **Rappel important** : Lorsque le terrain n'est pas opérationnel (exemple arrêtés municipaux) les équipes doivent obligatoirement inverser le match, si l'adversaire ne peut pas recevoir la rencontre, celui-ci devra, en plus de refuser le report, envoyer un justificatif (exemple arrêté, mail, etc...) au DLF.

ATTENTION : les finales de coupes « critérium » sont avancées au samedi 30 mai 2025

Les clubs détenteurs des coupes (St Galmier Chamboeuf, Cellieu, CSADN Handi-supporters) sont priés de rapporter les Coupes de la Loire avant le 28 février.

FOOT A 7 +40

- **Rappel** : tout joueur participant à la compétition doit avoir impérativement une licence « **Foot Loisir** ».
Un contrôle systématique des feuilles de match sera opéré.

- Toutes les feuilles de match manquantes concernant les matchs aller doivent parvenir au DLF, au plus tard le **19 janvier 2026**.
Passé ce délai, les clubs fautifs seront amendés.

MATCHS REMIS

Poule CD3

Le match **Astrée 5 – Boisset Chalain 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 15h, au stade Yves Laurent** de Montverdun.

Le match **Usson 5 – Sorbiers La Talaudière 5** se jouera le **vendredi 16 janvier à 20h, au stade Louis Cussonet** d'Usson en Forez.

Le match **Bords de Loire 5 – Toranche 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 17h30, au stade Sasselange** de Veauchette.

Le match **Lignon Couzan 5 – Bonson St Cyprien 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 15h, au stade Louis Gauchon** de Boën sur Lignon.

Le match **Ric. Olympique du Montcel 5 – Jonzieux/St Romain 5** se jouera le **samedi 24 janvier à 15h30, au stade de Caintin**, à La Ricamarie.

Poule CD2

Le match **Plaine Poncins 5 – Ecotay Moingt 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 14h30, au stade Naconne** de Cleppé.

Le match **Chambéon Magneux 5 – Haut Forez 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 15h, au stade** de Magneux Haute Rive.

Le match **St Romain le Puy 5 – Périgneux St Maurice 5** se jouera le **samedi 17 janvier à 15h30, au stade Pirollo** de St Romain le Puy.

JOURNEE DU 31 JANVIER

Poule CD3

Le match **Toranche 5 – Astrée 5** se jouera le **samedi 31 janvier à 14h30, au stade Barthélémy Guillet** de St Laurent la Conche.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Briennon : nous avons pris bonne note de votre incapacité à organiser les 1/2 finales de l'une des coupes « Critérium » pour lesquelles vous aviez postulé, en raison de l'impossibilité de disposer des vestiaires de la salle de basket.

St Denis De Cabanne : le match n°54566365, COMMELLE – ST DENIS DE CABANNE, se jouera le samedi 16 janvier, à 21h.

Cours : le match n°54622317, COURS – AVENIR COTE 6, du 16 janvier, est reporté.

REPORT DES MATCHS

Le match n°54566356 du 14/11/25, ST DENIS DE CABANNE – PARIGNY ST CYR 5, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h.**

Le match n°54623825 du 12/12/25, ST JEAN LA BUSSIERE – PERREUX, se jouera le **vendredi 6 février, à 20h30.**

Le match n°54622298 du 10/10/25, ST NIZIER SOUS CHARLIEU – COURS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h.**

Le match n°54623998 du 12/12/25, AVENIR COTE 5 – ESSOR, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h.**

Le match n°54621908 du 12/12/25, GOAL FOOT – NORD ROANNAIS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h.**

Le match n°54622328 du 12/12/25, BRIENNON – LOIRE SORNIN, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h.**

Le match n°54566328 du 20/09/25, ROANNE ARCT – COMMELLE VERNAY, se jouera le **samedi 7 février, à 14h30.**

Le match n°54623821 du 16/01/26, VILLERS - PERREUX, se jouera le **vendredi 6 mars, à 21h.**

Le match n°54622822 du 28/11/25, PERREUX – ST NIZIER SOUS CHARLIEU, se jouera le **vendredi 3 avril, à 20h30**

Le match n°54566372 du 29/11/25, ROANNE ARCT – VAL D'AIX, se jouera le **samedi 4 avril, à 14h30.**

AVIS AUX CLUBS

Rappel :

Si pour des raisons météorologiques (ou autres), votre terrain est impraticable, la rencontre est automatiquement inversée.

Article 2.4.4 Terrains impraticables (RS du championnat « Critérium ») :

Lorsque les terrains sont impraticables ou en cas d'arrêt municipal, tous les clubs et toutes les équipes ont l'obligation d'inverser les rencontres, même lors des matchs retour.

En cas d'inversion des rencontres ou de l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

TIRAGE AU SORT COUPES « CRITERIUM »

Le tirage au sort des **1/4 de finale** des **Coupes de l'AMITIE et DALFORT** aura lieu le **jeudi 22 janvier à 18h30, dans les locaux de la Délégation du Roannais.**

Les dirigeants des équipes concernées sont cordialement invités.

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

A ce jour, un certain nombre de résultats de « Foot Loisir + 40 ans » ne nous sont pas parvenus, sans que nous sachions si les rencontres programmées se sont, ou non, jouées.

Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer rapidement ces informations sous peine de sanctions financières.

Par ailleurs, nous avons été informés que les règles spécifiques à ce challenge ne semblent plus être toujours respectées. Nous rappelons qu'il est strictement réservé aux joueurs titulaires d'une licence « loisir » et doit se pratiquer dans le respect de l'adversaire avec un esprit de convivialité.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Ecotay Moingt : demande de changement de terrain pour la rencontre du 31/01/26 en U18F

Ondaine : demande de changement de terrain du 17/01/26

Pouilly les Nonains : accord changement de terrain du 17/01/26

Andrézieux Bouthéon : demande d'engagement 2ème phase U11F

Se. Portugais : demande changement d'horaire du 25/01/26

Roanne Portugais : demande de confirmation d'horaire, match du 17/01/26

Ent. Haut Forez : réception arrêtés municipaux

INFORMATION IMPORTANTE

- RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à commission).

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

INFORMATIONS DIVERSES

- Pour toute modification ou forfait : merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

MATCHS REPORTEES

Championnat Seniors à 8

La rencontre n°54667317, D3 Nord, **Villers – Parigny St Cyr**, se jouera le **vendredi 16 janvier**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667788, D3 Nord, **Sury le Comtal – Chateauneuf**, sera remise à une date ultérieure.

La rencontre n°54667470, D3 Nord, **Monts du Forez - Ondaine**, sera remise à une date ultérieure.

Championnat U18F

La rencontre n°54840548, **Villers – Ent. St Charles/Fc. St Etienne**, se jouera le **samedi 24 janvier**, même heure, même stade.

CHAMPIONNAT U13F ET U15F : 2ème PHASE

- **U13F** : Les 3 premières équipes de chaque poule intégreront la poule D1 et les 3 dernières équipes intégreront la poule D2.
- **U15F** : Les 4 premières équipes de chaque poule, ainsi que la meilleure 5^{ème} de la poule Nord et de la poule Sud, intégreront la poule D1. Les 4 dernières équipes de chaque poule, ainsi que la 5^{ème} restante, intégreront la poule D2.

Si des clubs souhaitent inscrire une équipe pour la deuxième phase du championnat, merci de nous transmettre une demande par mail avant le **15 janvier**. Passée cette date, aucune équipe ne sera acceptée.

Les calendriers des poules apparaîtront le vendredi **16 janvier**.

COUPES DE LA LOIRE PRINCIPALE ET COMPLEMENTAIRE

Dates des prochains tours :

- 17/18 janvier : 8^{ème} de finale
- 21/22 février : ¼ de finale
- 25/26 avril : ½ finales
- 7 juin : finale

COUPE DE LA LOIRE U18F

Dates des prochains tours :

- 21/22 février : ¼ de finale
- 9/10 mai : ½ finales
- 7 juin : finale

Merci de tenir compte de la modification des ¼ de finale suite aux plannings des équipes régionales. Le tirage aura lieu le **lundi 09 février** à partir de 18h30 au siège du District de la Loire de Football.

COUPE DE LA LOIRE U15F

Dates des prochains tours :

- 17 janvier : tour de cadrage
- 21 février : 8^{ème} de finale
- 21 mars : ¼ finale
- 18 avril : ½ finale
- 7 juin : finale



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 - (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des **arbitres D2** : **vendredi 30 janvier**, de **19h à 22h**, au siège du District de la Loire.
- Stage de mi-saison des **arbitres D1 + AA (D1/D2) + promotionnels** : **samedi 31 janvier**, de **8h30 à 18h**, au Bessat, sur la journée.
- **Arbitres stagiaires** - Module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir).

INFO ARBITRES

Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

- **Stage de mi-saison des observateurs** : **vendredi 23 janvier** de **19h à 22h** au siège du **District de la Loire** (42270).

QUESTIONNAIRE ANNUEL

La liste des personnes ayant enregistré le questionnaire n°1 ou n°2 est ligne de la rubrique Arbitrage > Actualités.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau!).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs et Anciens Nord : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou inversées.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO ARBITRES

- Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis.
Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clé" AVANT le début de la rencontre.

Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.
En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

Si un week-end, vous n'avez pas de désignation, MERCI DE CONTACTER VOTRE DESIGNATEUR.
Idem si vous avez 2 désignations le même jour.

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.
Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT**, qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des **arbitres D2** : **vendredi 30 janvier**, de **19h à 22h**, au siège du District de la Loire.
- Stage de mi-saison des **arbitres D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels** : **samedi 31 janvier**, de **8h30 à 18h**, au Bessat, sur la journée.
- **Arbitres stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe « rencontre » complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier », avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

La liste des personnes ayant répondu et enregistré le questionnaire est en ligne dans la rubrique Arbitrage > Actualités.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désigné lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- **Stage de mi-saison des observateurs** : **vendredi 23 janvier**, de 19h à 22h au siège du District de la Loire.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE - 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATE A RETENIR

- Arbitres **jeunes stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir)

INFO AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

- **Stage de mi-saison des observateurs** : **vendredi 23 janvier** de 19h à 22h au siège du District de la Loire.

INFO ARBITRES

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

La liste des personnes ayant enregistré le questionnaire n°1 ou n°2 est ligne de la rubrique Arbitrage > Actualités.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)

- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions.

Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°21 publié le 13/01/2026

Réunion du lundi 12 janvier 2026

Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT- 06-71-47-93-39
CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues où inverser

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO ARBITRES

- Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis.

Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

- Mesdames, Messieurs, les arbitres,

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clé" AVANT le début de la rencontre.

Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.

En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

AVIS AUX ARBITRES

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe numéro 5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche et Vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé

Frais arbitrage en coupe : c'est le club qui **RECOIT** qui règle la TOTALITE des frais arbitrage

DATE A RETENIR

- Arbitres **jeunes stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir)

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier », avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

La liste des personnes ayant répondu et enregistré le questionnaire est en ligne dans la rubrique Arbitrage > Actualités.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- **Stage de mi-saison des observateurs : vendredi 23 janvier 2026** de 19h à 22h au siège du District.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1989
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE
AU BUREAU *la maison*
alpha bureau
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - paylo@pgdis.com



District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 18/01/2026 14H30

53871292 53117.1 Lignon Couzan 3- Ent.S. Haut Forez 1 Stade Louis Gauchon à BOEN
 Arbitre centre BENFREDJ Moussa 2528716856 69 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

District 5 / Unique	Poule C	12
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/01/2026 14H30

54004035 55762.1 A.S. Verrieres 1- St Antheme C.S. 1 Stade Municipal à VERRIERES EN FOREZ
 Arbitre centre BUSALLI Cedric 2568615522 49 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Championnat Critérium Cd2 / Unique	Poule A	14
---	----------------	-----------

Samedi 17/01/2026 14H30

53991094 54655.1 F.C. La Plaine Ponci 5- Us Ecotay Moingt 5 Stade Naconne à CLEPPE
 Arbitre centre DAOUDI Hamid 2529413564 50 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 17/01/2026 15H

54002103 55113.1 Chambeon/Magn 5- Ent.S. Haut Forez 5 Stade Municipal à MAGNEUX HAUTE RIVE
 Arbitre centre COSTA Lionel 2338173390 41 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 17/01/2026 15H30

54002143 55136.1 F.C. Independant St 5- Psm Foot 5 Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Indispo Arbitre centre MICOL Ghislain 2598626488 53 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
---	----------------	-----------

Samedi 17/01/2026 15H

53991623 54802.1 Lignon Couzan 5- Fc Bonson/St Cyprien 5 Stade Louis Gauchon à BOEN
 Arbitre centre MAYOL Christophe 2529411298 65 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53991625 54804.1 Astree A.S 5- Boisset Chalain 5 Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
 Arbitre centre SLAIMI Nader 9602583460 58 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 17/01/2026 17H30

53991628 54807.1 Fc Bords De Loire 5- Toranche 5 Stade De Sasselage 1 à VEAUCHETTE
 Arbitre centre AKKOUCHE Mohamed 2543592249 25 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule B	16
---	----------------	-----------

Vendredi 16/01/2026 20H

53991390 54749.1 Usson Ss 5- S.T.F 5 Stade Louis Cussonet à USSON EN FOREZ
 Arbitre centre DRAME Moussa 2529400995 38 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique	D3 Nord	175
--	----------------	------------

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique			D3 Nord			175		
Vendredi	16/01/2026	21H						
54667317	59407.1		Villers 1- Parigny Saint Cyr 1			Stade Marcel Raoult à VILLERS		
Arbitre centre								
U18 D1 / Unique			Unique			20		
Samedi	17/01/2026	14H30						
53810447	51939.1		Commelle 21- F.C. Roche St Genest 22			Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY		
Arbitre centre								
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
Observateur principal								
U18 D2 / Unique			Poule A			21		
Samedi	17/01/2026	15H30						
53904669	53922.1		Fc Bords De Loire 21- A.S. St Just St Ramb 21			Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE		
Arbitre centre			GRANGE Allan			2546930806 12 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
Observateur principal			BOUCHET David			2578631026 7 km		
U18 D4 / Phase 2			Poule A			180		
Samedi	17/01/2026	13H						
55182560	66725.1		U.S. Villars 22- Chateaufneuf 21			Stade Pierrot Gil à VILLARS		
Arbitre centre			LACHI Fares			2547213613 7 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
Observateur principal			ABBAS Djelloul			2511128756 50 km		
Samedi	17/01/2026	14H30						
55182154	66691.1		S.F.L 22- Ent.Anzieux-Fcmg 22			Stade De La Vierge à ST NIZIER DE FORNAS		
Arbitre centre			BRAHAMI Zakaria			2547275012 28 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
Samedi	17/01/2026	15H30						
55182156	66693.1		A.S. St Just St Ramb 22- S.Marcellin F 21			Cs Unchats-3 à ST JUST ST RAMBERT		
Arbitre centre			SMAHI Lina			2547764214 2 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
55182158	66695.1		Bellegarde Sp 21- Psm Foot 21			Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ		
Arbitre centre								
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
55182559	66724.1		Fc Bords De Loire 22- F.C. St Joseph St Ma 22			Stade La Livotte à CRAINTILLEUX		
Arbitre centre			DELCELLIER Oceane			2545989532 31 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
U18 Femines / Phase 1			Poule Unique			78		
Samedi	17/01/2026	13H						
54840537	64185.1		Rive De Gier 1- Villers 1			Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER		
Arbitre centre			HAFFAR Alaa			2547703280 26 km		
Arbitre assistant 1								
Arbitre assistant 2								
U17 D1 / Unique			Unique			27		
Samedi	17/01/2026	15H30						

U17 D1 / Unique			Unique			27	
Samedi	17/01/2026	15H30					
Indispo	54524895	58475.1	O. Du Montcel 1- A.S. St Just St Ramb 1				Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
	Arbitre centre		AIT HAMOUDI Dalil		2546259317	9 km	
	Arbitre assistant 1						
	Arbitre assistant 2						
	Délégué principal		RIBIER Michel		2599860911	19 km	
U17 D2 / Unique			Poule A			28	
Samedi	17/01/2026	15H30					
	54536548	58710.1	St Etienne O. 2- St E.Montreyna 1				Stade Roger Rocher N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre		KOCA Derda		9604851183	6 km	
	Arbitre assistant 1						
	Arbitre assistant 2						
	54536555	58717.1	St E.Cote Chaude 1- Ent.S. St Jean Bonne 1				
Arbitre centre		BERRAMDANE Ibrahim		9603519728	3 km		
Arbitre assistant 1							
Arbitre assistant 2							
U17 D2 / Unique			Poule B			171	
Samedi	17/01/2026	14H30					
	54537927	58972.1	Us Ecotay Moingt 1- A.B.H Fc 3				Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre		RIVES Tom		2547396075	20 km	
	Arbitre assistant 1						
	Arbitre assistant 2						
U15 D2 / Unique			Poule B			172	
Dimanche	18/01/2026	10H					
	53970978	54457.2	Ent.S. St Christo Ma 1- U.S. Feurs 2				Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre		BONTEMPS Camille		2547582710	23 km	
U15 D4 / 2			Poule C			183	
Dimanche	18/01/2026	10H					
	55183898	67286.1	S.C. Sury Le Comtal 2- Ent.Ssu.Cssa 1 1				Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre		BERRAMDANE Bellahsene		9604210475	35 km	
	Arbitre assistant 1						
	Arbitre assistant 2						
Coupe De La Loire Seniors / Coupe			Unique			163	
Dimanche	18/01/2026	14H30					
	55248464	67523.1	(S REG3) St E.Cote Chaude- 1		U.S. Feurs 2 (S REG3)		Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre		TOURNEUX Jerome		2518672329	6 km	
	Arbitre assistant 1		BERTRAND Gregory		2529408450	27 km	
	Arbitre assistant 2		DINIS Claude		2599862643	15 km	
Coupe Valeyre-Leger / Coupe			Poule A			164	
Dimanche	18/01/2026	14H30					
	55279514	67564.1	(SE D4) Rive De Gier 2- D3)		A.S. St Just St Ramb 2 (SE D3)		Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
	Arbitre centre		KHELLI Walid		2544312905	23 km	
	Arbitre assistant 1						
	Arbitre assistant 2						
Coupe Féminines À 8 / Unique			Poule Principale			167	
Samedi	17/01/2026	14H					

Coupe Féminines À 8 / Unique	Poule Principale	167
------------------------------	------------------	-----

Samedi 17/01/2026 14H

55247496 67493.1	(FE R2) S.T.F 1- Avenir Cote 1 (SF 8 D1)	Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
Arbitre centre	ABARKAN Souhil 2544567303 9 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247497 67494.1	(SF 8 D3) O.C. Ondaine 1- Pouilly Les Nonains 1 (SF 8 D1)	Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	BENALLA Hicham 2545669801 13 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247498 67495.1	(SF 8 D2) Afpc 1- Loire Sornin 1 (SF 8 D2)	Stade Municipal à COISE
Arbitre centre	BETTA Tarek 2547875577 59 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247499 67496.1	(SF 8 D2) Ent.S. Haut Forez- O. Du Montcel 1 (SF 8 D3)	Stade Le Gachet à BOISSET ST PRIEST
Arbitre centre	BERKATI Ali 2547428037 22 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247501 67498.1	(SF 8 D1) Montagnes Du - Psm Foot 1 (SF 8 D1)	Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE
Arbitre centre	CHEBIRA Kamel 2544031477 64 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247502 67499.1	(SF 8 D2) Roanne Portugais- Forez Roannais 1 (SF 8 D3)	Stade Fontalon 1 à ROANNE
Arbitre centre	SARDIN Gerald 2520527338 41 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55247503 67500.1	(SF 8 D2) St Martin La - Us Ecotay Moingt 1 (SF 8 D1)	Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre	AHMED Bachirdine 2548332580 36 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Samedi 17/01/2026 15H

55247505 67502.1	(SF 8 D1) Lignon Couzan 1- F.C. St Paul En Jare 1 (SF 8 D1)	Stade Municipal 1 à TRELINS
Arbitre centre	BOUCHET Kevin 2558639395 23 km	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Coupe Féminines Complémentaire À 8 / Unique	Poule A	169
---	---------	-----

Samedi 17/01/2026 14H

55247506 67503.1	(FH) Ent.S. St Christo Ma 1- St Romain Les Atheux 1 (SF 8 D1)	Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid 2538621965 29 km	
55247507 67504.1	(SF 8 D3) Ouches Fc 1- C.S. St Bonnet Le Co 1 (SF 8 D3)	Stade Municipal à OUCHES
Arbitre centre	DUCROT Remi 560915983 31 km	
55247508 67505.1	(SF 8 D3) Odf 1- S.F.L 1 (SF 8 D3)	Stade Les Royats à ST GEORGES HAUTEVILLE
Arbitre centre	GUIZANI Mickael 2588627986 30 km	
55247510 67507.1	(SF 8 D3) Us Monts Du - Chateauneuf 1 (SF 8 D3)	Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
Arbitre centre	BEN SLIMANE Chokri 2508669974 79 km	
55247511 67508.1	(SF 8 D3) Perreux Fc 1- Astree A.S 1 (SF 8 D1)	Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre	PALEAU Morgan 550917351 30 km	

Coupe Féminines Complémentaire À 8 / Unique			Poule A	169
Samedi	17/01/2026	14H		
55247512	67509.1	(SF 8 D1) Grand Croix 1- Urfe 1 (SF 8 D2)		Stade Du Dorlay 1 à LORETTE
	Arbitre centre	OULD MOHAMMED Bachir	2510469768 30 km	
55247513	67510.1	(SF 8 D2) Goal Foot 1- S.C. Sury Le Comtal 1 (SF 8 D3)		Stade Municipal à NEULISE
	Arbitre centre	GAY Renaud	2544405645 33 km	
Dimanche	18/01/2026	14H		
55247509	67506.1	(SF 8 D3) A.S. Portugais - Gf Monts Et Plaine 1 (FH) Loire 1		Parc Des Sports Méons F1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	BOUIMA Nassim	2528722718 14 km	
Coupe De La Loire U18 / Coupe			Unique	165
Mercredi	14/01/2026	19H		
55250217	67543.1	(U18 D2) St Charles Vg 21- E.S. De Veauche 21 (U18 R2)		Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	GHITH Gibril	2548302003 8 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	17/01/2026	10H		
55250224	67550.1	(U18 D1) Afpc 21- Sous Ecoles Laiq. St 21 (CL U18)		Stade Municipal à COISE
	Arbitre centre	PAWLIKOWSKI Kevin	9604566470 22 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	17/01/2026	15H		
55250212	67538.1	(U18 D3) Haut Pilat Interfoot- Roannais Foot 42 21 (U18 R1)		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAU
	Arbitre centre	GRANGE Allan	2546930806 44 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250214	67540.1	(U18 D2) S.F.L 21- Rive De Gier 21 (U18 D2)		Stade Des Roches 1 à LURIECQ
	Arbitre centre	CANTEGREL Ugo	2546365831 95 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250216	67542.1	(U18 D2) Usgc 21- Ent.S. St Christo Ma 21 (U18 D2)		Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	GIRODON Rafael	2546974018 25 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Observateur principal	FAURE Jean Noel	2599863362 18 km	
55250222	67548.1	(U18 D2) F.C. St Etienne 21- Rhins Trambouze F. 21 (U18 D2)		Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	TIBERGHIEEN Matteo	9604931357 26 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250223	67549.1	(U18 D3) Ent. Champ - Lignon Couzan 21 (U18 D1) Astree 21		Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
	Arbitre centre	LAVAL Corentin	2546949405 31 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250226	67552.1	(U18 R2) F.C. Roche St - St Etienne O. 21 (U18 R2) Genest 21		Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	GIFFEY Florian	2568614370 28 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Coupe De La Loire U18 / Coupe			Unique	165
-------------------------------	--	--	--------	-----

Samedi 17/01/2026 15H

55250227	67553.1	(U18 D2) Nord Roannais 21- J.S. Cellieu 21 (U18 D1)		Stade Municipal à LA PACAUDIERE
	Arbitre centre	DURAND Nathan	2545895955	76 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250228	67554.1	- Fco Firminy Inser 21 (U18 R2)		Stade De Valencieux à BALBIGNY
	Arbitre centre	ARAUJO Evan	2546694992	17 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250229	67555.1	(U18 R2) Savigneux - S.T.F 21 (CGCA) Montbrison 21		Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre	AMCHACHTI Elies	2546508975	61 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250231	67557.1	(U18 D2) A.B.H Fc 21- F.C. St Paul En Jare 21 (U18 R2)		Stade Municipal à AVEIZIEUX
	Arbitre centre	ADDAOUI Mohamed	9603753067	34 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
55250232	67558.1	(U18 D2) U.S. Villars 21- U.S. Feurs 21 (U18 R2)		Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	AUCLAIR Mathis	2546307572	26 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Samedi 17/01/2026 15H30

55250220	67546.1	(U18 D1) Dervaux Chamb - O. De Terrenoire 21 (U18 D2)		Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	MIHOUBI Aymen	2547596437	27 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Samedi 17/01/2026 17H

55250225	67551.1	(U18 D1) Us Ecotay Moingt - L'Etrat Sp. 21 (U18 R1) 21		Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre	ARAUJO Leny	2547407837	15 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Coupe De La Loire Féminines U18 / Phase Unique			Unique	79
--	--	--	--------	----

Dimanche 18/01/2026 14H30

F	55029957	66052.1	(U18F R2) Gf Monts Et - St Etienne O. 1 (U18ID) Plaine 1	Stade De Champvert à CHAMBOEUF
---	----------	---------	--	--------------------------------

Coupe De La Loire U15 / Coupe			Poule A	166
-------------------------------	--	--	---------	-----

Samedi 17/01/2026 15H

55247449	67474.1	(U15 D2) C.O La Riviere 1- L'Etrat Sp. 1 (U15 R1B)		Stade Les Frères Grail à ST ETIENNE
	Arbitre centre	DIBON Nathan	2547456868	7 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Dimanche 18/01/2026 10H

55247447	67472.1	(U15 D2) Goal Foot 1- Andrezieux-Boutheon 1 (U15 R1B)		Stade Municipal à NEULISE
	Arbitre centre	COLLANGES Antoine	2547428946	51 km
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			

Coupe De La Loire U15 / Coupe			Poule A		166
Dimanche	18/01/2026	10H			
55247448	67473.1	(U15 D3) F.C. Independant - St E.Montreyna 1 (U15 D3) St 1	Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY		
	Arbitre centre	MATTEI Rafael	2547758968	54 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247450	67475.1	(U15 D3) U.S. Gymnique La- A.B.H Fc 1 (U15 D1) Fou 1	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE		
	Arbitre centre	FOURNAND Matheo	2547649890	26 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247452	67477.1	(U15 D2) U.S. Villars 1- Riorges F.C. 1 (U15 R2)	Stade Roger Villeneuve à VILLARS		
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247453	67478.1	(U15 D3) Cours 1- Roannais Foot 42 1 (U15 R1A)	Complexe Sportif Paul Vallier à COURS		
	Arbitre centre	GIGAND Gaspard	2547390897	51 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247454	67479.1	(U15 R2) Savigneux - A.S. St Just St Ramb 1 (U15 Montbrison 1 D1)	Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON		
	Arbitre centre	GIRODON Rafael	2546974018	47 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247456	67481.1	(U15 D2) Anzieux Foot 1- Loire Sornin 1 (U15 D1)	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON		
	Arbitre centre	CARMINOT Sullivan	2546338247	76 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247458	67483.1	(U15 D3) Ent.Essor Aspn 1- Us Filerin 1 (U15 D3)	Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS		
	Arbitre centre	DURAND Arthur	2547145421	58 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247459	67484.1	(U15 D2) F.C. St Etienne 1- E.S. De Veauche 1 (U15 R2)	Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE		
	Arbitre centre	ARAUJO Leny	2547407837	33 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247460	67485.1	(U15 D3) A.S Chateaufeuf - Fco Firminy Inser 1 (U15 1 R2)	Stade La Limailière à CHATEAUNEUF		
	Arbitre centre	SAHTOUT Sedki	2546478394	29 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247461	67486.1	(U15 D2) Usgc 1- S.C.F 1 (U15 D2)	Stade Benoît Rolles 1 à ST GALMIER		
	Arbitre centre	GARCIA Kenzo	2548002429	41 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247462	67487.1	(U15 D3) As St Etienne 2- Rive De Gier 1 (U15 R1B)	Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE		
	Arbitre centre	SBAA Adel	2547302770	2 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				
55247463	67488.1	(U15 D2) St E.Cote Chaude - St Etienne O. 1 (U15 D1) 1	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE		
	Arbitre centre	AMIA Mahdy	2548533041	2 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Coupe De La Loire U15 / Coupe			Poule A		166
-------------------------------	--	--	---------	--	-----

Dimanche 18/01/2026 10H

55247464 67489.1 (U15 D2) Forez Roannais 1- U.S. Feurs 1 (U15 R2) Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS
 Arbitre centre CHAUVE Tristan 2548441909 22 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Dimanche 18/01/2026 13H

55247455 67480.1 (U15 R2) F.C. Roche St - F.C. St Paul En Jare 1 (U15 Genest 1 R2) Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
 Arbitre centre LOURENCO Hugo 2547228171 4 km
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2
 Observateur principal JUAN Kelyan 2546112387 33 km
 Observateur adjoint 1 HASNAOUI Kaoutar 9604081739 13 km

Coupe De La Loire Féminines U15 / Phase Unique			Unique		170
--	--	--	--------	--	-----

Samedi 17/01/2026 14H

55029602 66007.1 (U15FA8) S.Marcellin F 1- Andrezieux-Boutheon 4 (U15F CL) Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
 Arbitre centre MOINE CASTELHANO Julia 9604773714 20 km
 Arbitre assistant 2
 55029603 66008.1 (U15FA8) Filerin 1- St Charles Vg 1 (U15FA8) Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
 Arbitre centre
 Arbitre assistant 2
 55029604 66009.1 (U15FA8) S.T.F 1- F.C. St Paul En Jare 1 (U15FDCH) Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
 Arbitre centre MUNOZ Cristina 2548550856 21 km
 Arbitre assistant 2
 55029605 66010.1 (U15FA8) U.S. Feurs 1- St E.Cote Chaude 1 (U15FA8) Stade Maurice Rousson 2 à FEURS
 Arbitre centre DEREPIERRE Ines 2547771101 35 km
 Arbitre assistant 2



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT



koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE
AU BUREAU *la maison*
alpha bureau
www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique			Poule A		1		
Dimanche	18/01/2026	14H30					
54036493	80646.1	Perreux Fc 1- Nord Roannais 1	Stade Les Vavres à PERREUX				
Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	86 km				
Arbitre assistant 1							
Arbitre assistant 2							
Observateur principal	FAURE Jean Noel	2599863362	61 km				
District 5 R / Unique			Poule A		6		
Dimanche	18/01/2026	14H30					
54036204	80537.1	Le Coteau 3- Parigny Saint Cyr 2	Stade Bécot à LE COTEAU				
Arbitre centre	BILLOUX Serge	2520044205	7 km				
District 5 R / Unique			Poule B		8		
Dimanche	18/01/2026	14H30					
54036397	80616.1	St Martin La Sauvete 3- Goal Foot 4	Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE				
Arbitre centre	YIGITER Hacimehmet	2538657985	63 km				
Championnat Critérium R / Unique			Poule A		12		
Vendredi	16/01/2026	20H30					
54566361	81730.1	St Symphorien De Lay 5- Le Coteau 5	Stade Des Casernes à ST SYMPHORIEN DE LAY				
Arbitre centre	TACHON Mickael	2511138210	36 km				
54566364	81733.1	Parigny Saint Cyr 5- Sud Foot 71 5	Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES				
Arbitre centre	BOUSTANI Nabil	2519413189	6 km				
54566366	81735.1	Fc Val D'Aix 5- Roannais Foot 42 5	Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL				
Arbitre centre	BOUNAB Halim	2546389818	31 km				
Vendredi	16/01/2026	21H					
54566363	81732.1	Fc Roanne 5- Roann Portuga 5	Stade Fontalon 2 à ROANNE				
Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111	18 km				
54566365	81734.1	Commelle 5- St Denis De Cabanne 5	Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY				
Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615	7 km				
Samedi	17/01/2026	14H30					
54566362	81731.1	Roanne Arct 5- Rhins Trambouze F. 5	Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE				
Arbitre centre	DOUSS Hossem	2508665965	7 km				
Championnat Critérium R / Unique			Poule B		14		
Vendredi	16/01/2026	20H30					
54621896	82085.1	Nord Roannais 5- Bussieres 5	Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS				
Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494	42 km				
54621899	82088.1	Filerin 5- A.S. Ste Foy St Sulp 5	Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE				
Arbitre centre	KHEBAL Aissa	2508663740	14 km				
54623995	82214.1	Avenir Cote 5- Pouilly Les Nonains 5	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX				
Arbitre centre	VERMOREL William	2568621171	31 km				
Vendredi	16/01/2026	21H					
54623994	82213.1	Goal Foot 5- Essor 5	Stade Municipal à NEULISE				
Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	22 km				
Samedi	17/01/2026	14H30					
54621897	82086.1	St Andre D Apchon 5- Cremeaux 5	Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON				
Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107	10 km				
Championnat Critérium R / Unique			Poule C		13		
Vendredi	16/01/2026	20H30					
54622317	82152.1	Cours 5- Avenir Cote 6	Complexe Sportif Paul Vallier à COURS				
Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	28 km				

Championnat Critérium R / Unique	Poule C	13
---	----------------	-----------

Vendredi 16/01/2026 20H30

54622320 82155.1	St Jean La Bussiere 5- St Nizier S.Charlieu 5	Stade Municipal à ST JEAN LA BUSSIÈRE
Arbitre centre	DURAND Frederic 2558613586 39 km	
54623820 82191.1	Loire Sornin 5- O. Est Roannais 5	Stade Des Ilots N°1 à POUILLY SOUS CHARLIEU
Arbitre centre	PATOUX Steve 1686013390 20 km	

Vendredi 16/01/2026 21H

54622315 82150.1	U.S. Briennon 5- Parigny Saint Cyr 6	Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
Arbitre centre	ALLOUIS Steve 838413893 13 km	

U18 D2 R / Unique	Poule B	15
--------------------------	----------------	-----------

Samedi 17/01/2026 14H30

54534183 81506.1	Le Coteau 21- Montagnes Du Matin 21	Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre	MICHAELIAN Oscar 2546830144 5 km	
Observateur principal		

U18 D3 R / 2	Poule C	62
---------------------	----------------	-----------

Samedi 17/01/2026 12H30

55184362 83158.1	Parigny Saint Cyr 21- Le Coteau 22	Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre	CARMINOT Sullivan 2546338247 5 km	

U18 D4 R / 2	Poule B	58
---------------------	----------------	-----------

Samedi 17/01/2026 13H

55184491 83177.1	Forez Roannais Goal 22- Perreux Fc 21	Stade De Valencieux à BALBIGNY
Arbitre centre	BERTRAND Jules 2546623719 35 km	

Samedi 17/01/2026 14H30

55184526 83195.1	Parigny Saint Cyr 22- Loire Forez GJ 23	Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre	BEN SADDIK Syfdine 2548536095 11 km	
55184560 83212.1	Ent.Essor Aspén 21- Lignon Couzan 23	Stade Roger Siroux à LENTIGNY
Arbitre centre	ACAR Eray 2545124296 6 km	

Samedi 17/01/2026 Apres-Midi P3

55184492 83178.1	Non affecté - Villers- St Denis 2 22	
------------------	--------------------------------------	--

U15 D3 R / 2	Poule D	65
---------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/01/2026 10H

55184630 83238.1	Fc Perreux 1- Commelle 1	Stade Municipal à PRADINES
Arbitre centre	LEVASSEUR Nathan 2547561392 33 km	
Observateur principal	BEZZAH Nordine 2520239485 15 km	

U15 D4 R / 2	Poule D	59
---------------------	----------------	-----------

Dimanche 18/01/2026 10H

55184703 83253.1	Riorges F.C. 3- Le Coteau 2	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
------------------	-----------------------------	---

Coupe Valeyre Leger / Unique	Poule Unique	11
-------------------------------------	---------------------	-----------

Dimanche 18/01/2026 14H30

55194001 83305.1	(SE D4) Mably Sport S.F 1- Ouches Fc 1 (SE D3)	Stade Centre Paul Desroches à MABLY
Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece 2538644800 3 km	
55194002 83306.1	(SE D3) Goal Foot 2- Rhins Trambouze F. 2 (SE D3)	Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel 2519431002 36 km	
55194003 83307.1	(SE D3) Montagny Fc 1- Roannais Foot 42 2 (SE D1)	Stade Municipal à MONTAGNY
Arbitre centre	DOUSS Hossem 2508665965 16 km	
55194005 83309.1	(SE D4) Avenir Cote 2- Loire Sornin 2 (SE D3)	Stade De La Rivière à RENAISON
Arbitre centre	VERMOREL William 2568621171 27 km	

Coupe Valeyre Leger / Unique	Poule Unique	11
------------------------------	--------------	----

Dimanche 18/01/2026 14H30

55194006 83310.1	(SE D4) Villers 1- Forez Roannais 2 (SE D4)	Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre	MAUSSIÉ Arnaud 2545506253 22 km	
55194007 83311.1	(SE D4) St Germain Laval 2- Le Coteau 2 (SE D4)	Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
Arbitre centre	OZEL Abdulkadir 2543075107 32 km	
55194008 83312.1	(SE D4) Bussieres 2- St Denis De Cabanne 2 (SE D4)	Stade Jean Giraud 1 à BUSSIÉRES
Arbitre centre	BOUNAB Halim 2546389818 44 km	
55194009 83313.1	(SE D4) Roanne Portugais 2- Perreux Fc 2 (SE D4)	Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre	ABDELKRIM Mohamed 2546592627 2 km	